



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
17.02.2015

L'an deux mille quinze et le vingt trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/10

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme PESA procuration à Mr GRIALOU  
Mme ANGLES procuration à Mme TAFELSKI  
Mme HOLLINGER-CHAILLET procuration à Mme THUEL

**Secrétaire** : Mme VILLENEUVE.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Soula*

**TARIF SPECIAL  
POUR LA  
REDEVANCE  
D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC**

Il est proposé de fixer un tarif pour les entreprises qui construisent des logements sociaux. Pour les chantiers durant plus de 6 mois, la redevance pour l'occupation du domaine public doit être adaptée.

Dans ce cadre, le prix plafond proposé est de 27 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**3 ABSTENTIONS**

APRES AVOIR DELIBERE

*Adopté à la majorité*

Décide d'appliquer le tarif ci-dessus exposé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 22 mai 2015  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Général